



1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

Code du produit: 3314

Numéro d'enregistrement Mélange - Les numéros d'enregistrement des composants, voir le chapitre 3

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co. KG

Schoemperlenstraße 3-5

76185 Karlsruhe

Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: sicherheit@carlroth.de

Service chargé des renseignements: Division sécurité au travail et protection de l'environnement

Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité,

I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Muta. 2	H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Eye Dam. 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Acute Tox. 5	H303	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 5	H313	Peut être nocif par contact cutané.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R40-68-65: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Possibilité d'effets irréversibles. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R10: Inflammable.

(suite page 2)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 1)

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Huile du eucalyptus
Huile du girofle
Huile du laurier-sauce
Thym, huile de

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Peut être nocif en cas d'ingestion.
Peut être nocif par contact cutané.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

-

Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 2)

Composants dangereux:		
CAS: 8000-48-4 EINECS: 283-406-2	Huile du eucalyptus ☒ Xn R65; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1, H317; Acute Tox. 5, H303; Acute Tox. 5, H313; H401	25-50%
CAS: 8002-41-3 EINECS: 283-272-5	Huile du laurier-sauce ☒ Xn R40-68-65; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Muta. 2, H341; Carc. 2, H351; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1, H317; H401	≤25%
CAS: 8000-34-8 EINECS: 284-638-7	Huile du girofle ☒ Xn R65; ☒ Xi R36; ☒ Xi R43 ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Eye Irrit. 2A, H319; Skin Sens. 1, H317	≤10%
CAS: 8022-15-9 EINECS: 294-470-6	Huile du lavandin ☒ Xi R43 R52/53-66 ⚠ Skin Sens. 1, H317; H227; H402; Aquatic Chronic 3, H412	≤10%
CAS: 94266-48-5 Numéro CE: 304-455-9	Huile du pin ☒ Xi R38; ☒ Xi R43; ☒ N R50/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	3-<10%
CAS: 90082-51-2 EINECS: 290-140-0	Huile du géranium ☒ Xn R65; ☒ Xi R38-41; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; H227; Acute Tox. 5, H313; H401	5-<10%
CAS: 8007-46-3 EINECS: 284-535-7	Thym, huile de ☒ C R34; ☒ Xn R22-65; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1, H317; Acute Tox. 5, H303; H401	3-<5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours



Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

Laver à l'eau et au savon.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

(suite page 4)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 3)

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.
En cas de vomissement spontanément: Danger d'aspiration. Possibilité de défaillance pulmonaire.
Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit
Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple Rotisorb Art.-Nr. 1710.1).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Assurer une aération suffisante.

(suite page 5)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 4)

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Conservier les récipients, l'équipement et la place de travail propre.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Rétirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

(suite page 6)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 5)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire:



Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Filtre A (code de couleur "Brun").

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile, épaisseur > 0,3 mm.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

caoutchouc nitrile, épaisseur: $\geq 0,11$ mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 1

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme:

Liquide

(suite page 7)

CH

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.11.2014

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 6)

Couleur:	Jaune à marron.
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
valeur du pH:	Aucune information disponible.
Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair	46 °C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Aucune information disponible.
Température d'inflammation:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Aucune information disponible.
Supérieure:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité à 20 °C:	0,91 g/cm ³
Densité relative.	Aucune information disponible.
Densité de vapeur.	Aucune information disponible.
Vitesse d'évaporation.	Aucune information disponible.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Viscosité:	
Dynamique:	Aucune information disponible.
Cinématique:	Aucune information disponible.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles

Matières incompatibles:

Aucune information disponible.

(suite page 8)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 7)

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie: voir point 5.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

8000-48-4 Huile du eucalyptus		
Oral	LD ₅₀	2480 mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	2480 mg/kg (lapin)
8000-34-8 Huile du girofle		
Oral	LD ₅₀	1370 mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	1200 mg/kg (lapin)
8022-15-9 Huile du lavandin		
Oral	LD ₅₀	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	> 5000 mg/kg (lapin)
90082-51-2 Huile du géranium		
Oral	LD ₅₀	>5000, mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	>2500 mg/kg (lapin)
8007-46-3 Thym, huile de		
Oral	LD ₅₀	2840 mg/kg (rat)
Dermique	LD ₅₀	>5000 mg/kg (lapin)

Effet primaire d'irritation:

de la peau:

Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux:

Effet d'irritation.

Après respiration:

Effet d'irritation provoqué par les vapeurs.

Sensibilisation:

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

Danger par aspiration:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Indications toxicologiques complémentaires:

Une description des symptômes n'est pas livrable.

(suite page 9)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 8)

Renseignements supplémentaires:

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12 Informations écologiques

Toxicité**Toxicité aquatique:**

Toxicité sur les poissons:	
8000-34-8 Huile du girofle	
LC ₅₀	10,6 mg/l/48 h (Leuciscus idus)
8007-46-3 Thym, huile de	
LC ₅₀	16,1 mg/l/96 h (Onchorhynchus mykiss)
Toxicité sur les daphnies:	
8000-34-8 Huile du girofle	
EC50	3,4 mg/l/24 h (Daphnia magna)
Toxicité sur les bactéries:	
8000-34-8 Huile du girofle	
EC	3,5 mg/l (Pseudomonas fluorescens)

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité dans le sol**Effets écotoxiques:****Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**



Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 10)

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 9)

14 Informations relatives au transport

No ONU	
ADR, IMDG, IATA	UN1169
Nom d'expédition des Nations unies	
ADR	1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
IMDG	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID, MARINE POLLUTANT
IATA	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG	
 	
Classe Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
IATA	
	
Class Label	3 Liquides inflammables. 3
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
Indice Kemler:	30
No EMS:	F-E,S-D
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

(suite page 11)



Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 10)

Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN1169, EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III

15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Règlement en cas d'incident:

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H227 Liquide combustible.
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H303 Peut être nocif en cas d'ingestion.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H312 Nocif par contact cutané.
 - H313 Peut être nocif par contact cutané.
 - H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 - H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
 - H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-
- R10 Inflammable.
 - R22 Nocif en cas d'ingestion.
 - R34 Provoque des brûlures.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.11.2014

Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 11)

- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R68 Possibilité d'effets irréversibles.

Service établissant la fiche technique: Division: sécurité au travail et protection de l'environnement

Contact: Herr Heine

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

LD50*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)

LD50*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

: Flammable liquids, Hazard Category 4

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Acute Tox. 5: Acute toxicity, Hazard Category 5

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Muta. 2: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 2

Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 2

: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 3

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3